

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026802

HAL Id: hceres-02026802 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026802v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la santé, du sport et du médicament

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune des études de santé (PACES).

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

La PACES est organisée par l'UFR de médecine et l'UFR de pharmacie pour les enseignements communs, et en collaboration avec l'UFR d'odontologie de Reims, l'école de maïeutique du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Amiens et l'institut de formation de masso-kinésithérapie (IFMK) du CHU d'Amiens pour les enseignements spécifiques.

L'information donnée aux étudiants est satisfaisante.

Les cours magistraux (CM sont donnés dans deux amphis et deux salles, tous raccordés sur le plan audio-visuel. Les *podcast* des CM sont disponibles sur une plate-forme numérique. Les enseignements dirigés sont donnés par groupes de 100 ou de 400 pour les unités d'enseignement (UE) du tronc commun.

L'organisation est classique ; les deux semestres sont équilibrés en termes de volume horaire, et le rapport TD/CM est satisfaisant.

Concernant les épreuves du concours : les étudiants sont répartis sur 8 à 10 amphithéâtres et salles. En regard des risques de recours, cette dispersion constitue une faiblesse.

Les débouchés offerts à l'issue de la PACES en cas d'échec au concours sont peu développés dans le dossier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un tutorat a été mis en place, dont peut bénéficier tout étudiant sur inscription. Les étudiants par groupes de 50 sont accompagnés par un binôme de tuteurs (conseils, organisation de « colles » et d'un concours blanc par semestre). Le tutorat PACES organise, depuis 2015, avec les enseignants, un stage de pré-rentrée d'une semaine (dernière semaine d'août) ouvert aux étudiants primo entrants.

Ces dispositifs sont satisfaisants. La prise en charge des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon n'est pas renseignée. En revanche, un programme « cordées de la réussite »a été mis en place afin de permettre aux lycéens notamment les plus défavorisés d'accéder aux études de santé.

Concernant les dispositifs de réorientation des étudiants à la fin du semestre 1, une présentation des différentes possibilités de passerelles est effectuée début janvier par les doyens et responsables de licence. Les étudiants « collés » primo entrants peuvent faire le choix d'un redoublement en PACES ou de s'inscrire dans une autre formation de l'Université Picardie Jules verne 'UPJV). Il n'y a pas d'indication sur le nombre d'étudiants qui se seraient réinscrits en PACES après avoir été réorientés et acquis le nombre requis de crédits européens (ECTS : European credits transfer system) dans leur nouvelle formation.

Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite

On note une augmentation globale des effectifs depuis 2012 (1288 inscrits) pour arriver à 1577 inscrits pour l'année 2015-16.

Le taux d'obtention des 60 crédits a augmenté depuis 2010 (20 %) pour atteindre 29 % en 2015.

Le taux de réussite à un concours est stable, autour de 35 %.

Le nombre de redoublants est autour de 400 depuis 2014 ce qui représente environ 26 % des inscrits

Les résultats des étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire dans plusieurs filières ne sont pas analysés. Les résultats selon le bac d'origine et la mention ne sont pas données globalement, mais pour chacune des filières.

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES

Pour la filière *Médecine*: le taux de réussite augmente selon la série du bac (presque exclusivement la série S) et la mention obtenue au Bac S (on peut distinguer deux groupes: les mentions » Passable -Assez bien », et les mentions » Bien-Très bien », avec un taux de réussite doublé par rapport au premier groupe). Si on considère l'évolution depuis 2010, la répartition des étudiants ayant réussi, en fonction de la mention au bac, est relativement stable

Le taux de réussite des redoublants augmente depuis 2010 pour se stabiliser autour de 50 % depuis 2012 (53 % en 2015). Le nombre des étudiants hors Union européenne représente environ 5 % des reçus pour la filière médecine, et 8 % pour la filière pharmacie (il n'y en a quasiment pas pour les filières dentaire et maïeutique).

Les données distinguant le cas des étudiants n'ayant présenté qu'un seul des concours et celui des étudiants qui se sont présentés à plusieurs concours, ne sont pas disponibles.

Les informations présentées sur les flux d'étudiants et la réussite en filière *Pharmacie* témoignent du caractère fonctionnel du suivi des étudiants inscrits dans cette filière.

Après 2011, le nombre d'inscrits en filière pharmacie en PACES reste stable autour de 27 % et avec un taux de réussite autour de 23 %. Ce bon taux de réussite place la formation dans la limite haute des taux de réussite PACES pharmacie. Lors des trois derniers concours, les redoublants ont pris plus de 60 % des postes offerts en pharmacie.

Il n'y a pas d'information dans le dossier sur le taux d'étudiants inscrits à plusieurs filières et sur les éléments de réussite différenciés en fonction du nombre d'inscription.

Comme pour les autres parcours, les étudiants reçus en pharmacie viennent presque exclusivement d'un Bac S.

Pilotage de la PACES

L'équipe pédagogique est composée de professeur des universités et praticien hospitalier (PU-PH) et Maître de conférences des universités praticien hospitalier (MCU-PH) originaires de l'UFR de médecine (au nombre respectif de 15 et 11), ainsi que de PU et MCU originaires de l'UFR de pharmacie (au nombre respectif de 7 et 14), auxquels s'ajoutent 6 praticiens hospitaliers et professionnels, et 2 PU-PH de l'UFR d'odontologie.

La taille et la qualité de l'équipe pédagogique sont satisfaisantes.

La plupart des UE sont coordonnées par deux responsables enseignants, l'un de l'UFR de médecine, l'autre de l'UFR de pharmacie. Les responsables des UE sont désignés pour faire partie du jury de PACES qui a lieu à la fin de chaque semestre.

Il existe un conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an au minimum pour assurer le suivi et l'évolution du contenu pédagogique et de l'organisation de la PACES.

L'auto-évaluation de la PACES n'a pas été réalisée jusqu'en 2015. Depuis la rentrée 2015-2016, une évaluation des enseignements et de l'organisation de la PACES, est réalisée par le Service Universitaire de Pédagogie

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences à acquérir sont bien définies en DFGSP et une réunion d'information est organisée en début d'année afin d'informer les étudiants. Chaque semestre est organisé de la même façon (tronc commun de 27 crédits et unités d'enseignement (UE) optionnelle de 3 crédits). La part des cours magistraux est très prédominante (plus de 77 %, avec 2 UE de plus de 55h de cours magistraux uniquement). Des enseignements coordonnés autour d'une même pathologie/condition (contraception, grossesse, douleur...) sont bien en place. Une mutualisation de certaines UE avec la licence de *Biologie humaine et technologie de santé* a été mise en place. Les étudiants bénéficient d'une formation à l'informatique validation du C2i (certificat informatique et internet) niveau 1 et à l'anglais. L'enseignement pratique bénéficie d'un dispositif de simulation avec la présence d'une officine virtuelle utilisée notamment pour la formation à l'utilisation des logiciels officinaux. Les étudiants bénéficient de nombreuses possibilités de stage obligatoire ou optionnel dont un stage d'initiation à la recherche. Cependant, ce stage d'initiation à la recherche est court et n'est qu'une durée minimale de un mois. On ne retrouve pas dans le document de parcours recherche bien identifié. Il n'y a aucune information sur les règles de notation et de validation des UE. Les ressources numériques sont utilisées pour la formation avec une plateforme pédagogique (diffusion des supports de cours, renseignements administratifs, évaluation des étudiants et relevés de notes). Les dispositifs de passerelles sont coordonnés par l'université Lille 2.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'accompagnement à l'orientation est bien en place avec une UE consacrée au projet professionnel, un stage de découverte et d'orientation optionnel et l'organisation d'un forum des métiers tous les deux ans. En plus des réunions d'informations en début d'année, les étudiants ont accès aux informations relatives à leur formation et aux relations internationales sur leur espace numérique de travail. Toutefois les taux de redoublement restent élevés en deuxième année. Pour améliorer la réussite des étudiants arrivant en DFGSP2, l'UFR propose, depuis 2014, deux semaines de cours de mise à niveau en début d'année. De plus, les étudiants bénéficient d'un accompagnement par un enseignant tuteur. Enfin, l'ouverture internationale est en place avec une organisation bien définie qui fait intervenir la direction des affaires internationales de l'université et un coordinateur pédagogique au niveau de la faculté. La mobilité entrante (étudiants provenant d'universités étrangères) est très satisfaisante. La mobilité sortante (étudiants d'Amiens) est très faible voire nulle (un étudiant sur la période). Il n'est pas fait mention de stage d'initiation à la recherche à l'étranger.

Pilotage de la formation

L'accueil et le suivi des étudiants sont assurés par un gestionnaire et un responsable de scolarité. Le pilotage de la formation est bien décrit avec une définition claire du rôle de chaque intervenant (enseignant responsable d'année et commission pédagogique). La commission pédagogique, composée de tous les enseignants et ouverte à deux étudiants, se réunit annuellement. Le comité de perfectionnement n'est pas encore en place mais une réflexion a été initiée sur ses missions, son fonctionnement et sa future composition (devant rassembler enseignants et étudiants). Il serait souhaitable que des professionnels en fassent également partie. Le taux d'encadrement des étudiants est très bas en DFGSP2, environ un enseignant pour trois étudiants en DFGSP2 et environ un enseignant pour deux étudiants en DFGSP3 (2014-2015), en considérant 46 enseignants et 17 intervenants extérieurs. Deux pharmaciens d'officine participent à l'organisation des stages officinaux, ce qui est un point positif à souligner. L'UFR a mis en place une autoévaluation semestrielle des enseignements par les étudiants et les enseignants au sein d'une commission d'évaluation paritaire. Une commission d'évaluation de la composante assure la synthèse de ces évaluations pour le conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie. Ce conseil de gestion est composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de personnalités extérieures, cependant le fonctionnement et la fréquence des réunions du conseil de gestion ne sont pas précisés dans le document.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le taux de redoublement en DFGSP2 est très élevé (en moyenne de 32 %) et le triplement n'est pas négligeable. Le taux de redoublement est meilleur en DFGSP3, mais toujours élevé (en moyenne de 14 %). L'UFR a pris conscience de cela et a mis en place un accompagnement des étudiants avec mise à niveau en DFGSP2 d'une part, et, d'autre part, une augmentation du nombre de groupe de TP à la rentrée 2014.

Le nombre d'étudiants abandonnant la formation en cours de DFGSP ou ne poursuivant pas en DFASP est extrêmement faible (respectivement quatre étudiants en DFGSP2 et un étudiants en DFGSP3 en cinq ans).

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- La structuration des deuxième et troisième années est bien décrite et les objectifs pédagogiques bien définis.
- L'évaluation de la formation est bien en place.
- Il existe une démarche volontariste d'aide à la réussite pour lutter contre l'échec en deuxième année.
- L'accompagnement à l'orientation est bien en place.

Points faibles:

- Le redoublement est élevé en DFGSP.
- La proportion de cours magistraux en DFGSP3 est relativement élevée (notamment par rapport à la DFGSP2).
- Le comité de perfectionnement n'est pas en place.

Avis global et recommandations:

La formation est bien structurée. Elle fait l'objet d'une procédure d'évaluation fonctionnelle qui devrait bénéficier de la mise en place prochaine d'un comité de perfectionnement. Il serait important de maintenir l'effort d'accompagnement des étudiants initié en DFGSP2 qui devrait être prolongé en DFGSP3. Dans cette perspective une réflexion sur un meilleur équilibre entre cours magistraux et pratiques serait utile.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

Direction de la Scolarité et de la Vie de l'Étudiant Chemin du Thil 80025 AMIENS Cedex 1 3 03-22-82-72-52

e-mail: franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES 2 Rue Albert Einstein 75013 PARIS

Objet: Réponse officielle évaluation

GRADE DE LICENCE Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques

Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-LG180013355-018870-RT

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR de Pharmacie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

Nous remercions l'HCERES pour l'analyse approfondie concernant l'évaluation du Grade de licence « Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques ». Nous souhaitons cependant indiquer un certain nombre d'observations à formuler.

PACES

Observations:

Dispositifs d'aide à la réussite

Remarque « La prise en charge des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon n'est pas renseignée.» Il est difficile d'apprécier le nombre réel d'étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon cependant le tutorat permet d'accompagner les étudiants et d'identifier ceux qui sont en difficulté (2 tuteurs pour 50 étudiants).

Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite

Remarque « Il n'y a pas d'information dans le dossier sur le taux d'étudiants inscrits à plusieurs filières et sur les éléments de réussite différenciés en fonction du nombre d'inscription. ».

Effectivement, nous n'avions pas ces renseignements lors de la rédaction du document. Voir autre document joint « réponses factuelles ». Toutes les données connues sont indiquées en annexe 1 et annexe 2.

Deuxième et troisième années

Dans le cadre du déménagement du futur campus Santé, la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux enseignements pratiques sera effectuée. Nous pourrons ainsi disposer de salles de TP avec des capacités d'accueil plus importantes et avec des normes de sécurité accrues. La mise en place de ce bâtiment permettra de réfléchir à un meilleur équilibre entre les cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques au sein des différentes UE du DFGSP2 et 3.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de l'Université de Picardie Jules Verne

Mohammed BENLAHSEN